

ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER
34ème session - 8 mars- 12 mars 2021

COMMISSION SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS

RÉSOLUTION 1

COMMISSION SECURITÉ ET PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS

Résolution : SEC/R.1/03.21

Objet : Travail des postes diplomatiques en collaboration avec les élus des Français de l'étranger pour la vaccination.

L'ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER,

Considérant La demande faite par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères à l'ensemble des postes diplomatiques de travailler en collaboration avec les conseillers des Français de l'étranger sur l'analyse globale faite par pays sur la question de la vaccination.

Considérant qu'un grand nombre d'élus ont indiqué ne pas avoir été consulté par leur poste sur cette question.

L'ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER,

DEMANDE au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères de s'assurer auprès de la DFAE, de la bonne application de cette demande au sein des postes.

Résultat	Adoption en commission	Adoption en séance
Unanimité		
Nombre de voix « pour »		44
Nombre de voix « contre »		3
Nombre d'abstentions		9